

# Les constituants du groupe nominal

GRAMMAIRE : Le groupe nominal

Le groupe nominal a deux constituants obligatoires : le déterminant et le nom. Il peut avoir divers constituants facultatifs destinés à l'enrichir.

## 1- Constituants :

- a) Les **constituants obligatoires** du G.N. (on ne peut pas les supprimer) sont **le déterminant** et **le nom**.  
*Ex : « Cette route conduit à un village. »*  
 déterminant nom déterminant nom
- b) Les **constituants facultatifs** du G.N. (on peut les supprimer) sont :
- l'**adjectif qualificatif** : (Voir « les classes de mots »)  
*ex : « Le chemin tortueux. »*
  - le **complément du nom** : (Voir « le complément du nom »)  
*ex : « Le chemin de terre. »*
  - la **proposition subordonnée relative** : (Voir « la proposition subordonnée relative »)  
*ex : « Le chemin qui monte. »*

## 2- Remplacement du G.N. :

On peut **remplacer** le G.N. tout entier par :

- un **pronom** - *ex : « Ma soeur préfère ce livre. » → « Elle préfère celui-ci. »*
- un **nom propre** - *ex : « La jeune fille joue avec le garçon. » → « Françoise joue avec Victor. »*

## 3- Prolongements (CM2) :

Le G.N. peut occuper plusieurs **fonctions** dans une phrase (voir les leçons qui s'y rapportent) :

- sujet
- complément du verbe (COD...)
- attribut du sujet
- complément du nom

# Les constituants du groupe nominal

GRAMMAIRE : Le groupe nominal

Le groupe nominal a deux constituants obligatoires : le déterminant et le nom. Il peut avoir divers constituants facultatifs destinés à l'enrichir.

## 1- Constituants :

- c) Les **constituants obligatoires** du G.N. (on ne peut pas les supprimer) sont **le déterminant** et **le nom**.  
*Ex : « Cette route conduit à un village. »*  
 déterminant nom déterminant nom
- d) Les **constituants facultatifs** du G.N. (on peut les supprimer) sont :
- l'**adjectif qualificatif** : (Voir « les classes de mots »)  
*ex : « Le chemin tortueux. »*
  - le **complément du nom** : (Voir « le complément du nom »)  
*ex : « Le chemin de terre. »*
  - la **proposition subordonnée relative** : (Voir « la proposition subordonnée relative »)  
*ex : « Le chemin qui monte. »*

## 2- Remplacement du G.N. :

On peut **remplacer** le G.N. tout entier par :

- un **pronom** - *ex : « Ma soeur préfère ce livre. » → « Elle préfère celui-ci. »*
- un **nom propre** - *ex : « La jeune fille joue avec le garçon. » → « Françoise joue avec Victor. »*

## 3- Prolongements (CM2) :

Le G.N. peut occuper plusieurs **fonctions** dans une phrase (voir les leçons qui s'y rapportent) :

- sujet
- complément du verbe (COD...)
- attribut du sujet
- complément du nom